

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 17 JANVIER 2022

Objet : **AVIS D'URBANISME**

Membres élus présents : MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT – MME CHABOUD – MM. DELPERIE - MME DOITRAND BERTHOLON – MM. DUCLOS-COLAS – DUMAS - FONTENAT – GALLET - MME JACOTY – MM. JOUSSEAU - MME MANIGAND – MAULET – PREVALET – MM. SORET – TOURNIER-BILLON – TOURNIER - VERNE - VIALLO

Intervention de Frédéric BORTOT, Secrétaire

Concernant les **projets d'avis de la Chambre sur les documents d'urbanisme, 14 dossiers de PLU** nous ont été adressés depuis l'Assemblée Générale du 18 octobre 2021.

11 n'ont pas appelé de remarques car il s'agissait de modifications de PLU sans impact économique, ou sans impact économique négatif.

L'avis de la CCI sur ces dossiers est donc réputé favorable :

- Révisions allégées n°1 et n°2 du PLU de Cize,
- Modification du PLU de Massieux
- Modification simplifiée du PLU de Simandre-sur-Suran
- Modifications n°4 et n°5 du PLU intercommunal de Haut-Bugey Agglomération
- Modification simplifiée du PLU intercommunal de Pays de Gex Agglomération
- Mise en compatibilité du PLU de Leyment
- Modification simplifiée du PLU de Bohas-Meyriat-Rignat
- Modification simplifiée du PLU de Certines
- Modification du PLU de Savigneux

3 avis ont été rédigés pour **3 dossiers à portée économique** :

- Élaboration du PLU Intercommunal du Pays Bellegardien
- Mise en compatibilité du PLU de Villereversure
- Révision de la carte communale de Peyzieux-sur-Saône

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, valide les avis émis par la Chambre.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	20
- Nombre de voix pour	20
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

